

Séance du **8 décembre 2022**

Présidence : **M. Guillaume Pilloud**, président

**Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) – Budget 2023 (2022/P27)**

Rapport lu par M. Jérôme Christen

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis n° 27/2022 du 26 septembre 2022 sur le budget 2023 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL),

VU le rapport de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ,

**d é c i d e**

d'adopter le budget 2023 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Ainsi délibéré en séance du **8 décembre 2022**.

Adopté à une très large majorité (un avis contraire et deux abstentions).

Pour extrait conforme le 9 décembre 2022.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
le Président

*Pilloud*

Guillaume Pilloud



la Secrétaire

*Dind*

Carole Dind